

Depuis sa création, la Communauté d'agglomération est confrontée au constat des difficultés à évoluer professionnellement tant dans la prise de postes à responsabilité que dans leur carrière, de nombreux personnels des catégories C de la filière technique pourtant reconnus et appréciés par leur hiérarchie pour leurs savoir-faire. Pour l'essentiel, ces agents présentent des savoirs de base trop limités ou des difficultés à l'écrit et à l'oral ainsi qu'un manque de confiance dans leurs capacités à réussir un examen, ayant quitté depuis un certain temps l'école qui ne leur a pas, par ailleurs, le plus souvent, laissé le meilleur souvenir d'eux même.

Depuis 3 ans, l'EPCI s'est engagé dans un processus de longue durée visant à donner capacité à ces agents à s'inscrire dans un processus d'évolution personnel positif, passant par des apprentissages de base en mathématiques et français, de nature à leur donner plus d'assurance dans leurs missions au quotidien (rédiger un rapport, renseigner un usager, traduire des consignes, ...) et leur permettant d'envisager avec sérieux la réussite de tests de préparation à un examen ainsi que la réussite à cet examen.

Au rythme d'une journée par semaine, sur le temps de travail donc, durant une période de 4 à 6 mois suivant les niveaux, les agents sont conviés par groupe de 6 à 8 à retrouver les bancs de l'école.

Afin d'encourager l'assiduité et l'investissement personnel sans lequel aucune réussite n'est possible, il était important de mettre au point une proposition de proximité et adaptée au plus près des besoins des agents.

Cette solution a vu le jour au sein du Centre de Formation et de Professionnalisation des Lacs de l'Essonne (implanté en limite de la Grande Borne) créé sur le territoire des Lacs de l'Essonne pour répondre aux besoins en formation des entreprises et des demandeurs d'emploi du bassin d'emploi. Des tests de niveau ont permis de constituer des groupes homogènes et des programmes adaptés aux besoins d'apprentissage, en référence en particulier aux programmes d'accès aux examens et concours de la Fonction publique territoriale.

Trois sessions ont ainsi vu le jour en 2010, 2011 et 2012 :

- en 2010, 1 session de préparation aux tests du CNFPT suivie par 16 agents

- en 2011, 1 session de préparation à l'examen d'adjoint technique de 1ère classe suivie par 10 agents
- en 2012, 1 session de préparation à l'examen d'adjoint technique de 1ère classe suivie par 12 agents

A titre d'exemple sur 2011, sur les 10 personnels ayant suivi cette formation, ils se sont tous présentés à l'examen ou au concours d'adjoint technique de 1ère classe, 2 d'entre eux ont réussi l'examen, ouvrant la possibilité à 4 de leurs collègues de même grade de progresser par la voie de la promotion interne et 1 a réussi le concours sur le même grade. A noter que 2 de ces agents qui ont réussi l'examen ou le concours avaient été recalés aux tests de préparation du CNFPT. Certains « recalés » se sont réinscrits dès octobre 2012 pour réussir à leur tour en 2013 !

Le bilan est extrêmement positif, pour ces personnels en premier chef, sur de nombreux aspects (apprentissage nouveaux, prise de confiance, développement de liens d'entraide entre collègues, inscription dans un parcours d'évolution, réussite potentielle à l'examen...) mais bien évidemment pour l'établissement également, tant dans la capacité à faire monter en compétence ses personnels qu'à favoriser les échanges de savoir-faire et la valorisation des acquis de l'expérience.

A noter que la même démarche est développée dans le champ administratif et que des villes du secteur, confrontées aux mêmes problèmes, se sont montrées intéressées : Grigny, Viry-Chatillon, Morsang/Orge...

Le Centre de Formation et de Professionnalisation des Lacs de l'Essonne développe ces programmes sur mesure à la demande.